

Concours Jean-Pictet : Informations pratiques*



Qu'est-ce que c'est le Concours Jean-Pictet ?

Le Concours Jean-Pictet est un événement de formation en droit international humanitaire (DIH) à l'intention des étudiant-e-s. Les 48 équipes sélectionnées, habituellement en provenance des cinq continents, bénéficient d'une formation à distance en DIH.

Elles se retrouvent ensuite pendant une semaine dans un lieu qui change chaque année, pour le Concours proprement dit. Elles concourent dans le cadre de simulations et de jeux de rôle construits autour d'un conflit armé fictif. Les équipes doivent jouer le rôle d'acteurs des conflits armés (militaires, humanitaires, avocats, responsables politiques...) dans un contexte plus large et plus riche que le contexte uniquement judiciaire. Les équipes bénéficient de l'encadrement de tuteurs dans les épreuves où elles sont évaluées par le jury. Toutes les épreuves du Concours se font de manière orale – aucun écrit n'est requis, en dehors du dossier de candidature.

Avantages de la participation

Vous pouvez visionner [le film](#) réalisé par le Bureau régional du Comité international de la Croix-Rouge à Paris lors de l'édition 2016 : <http://www.concourspectet.org/filmsfr.html>

Equivalences de l'UNIL

La participation à la phase orale du Concours Pictet équivaut à deux travaux personnels de Master et permet à l'étudiant-e de valider **4 crédits ECTS**.

Candidature et sélection des participants de l'équipe de l'UNIL

Vous pouvez présenter une candidature individuelle. Le dossier de candidature doit être déposé jusqu'au délai indiqué sur le [site web](#) et doit contenir les informations suivantes :

- Lettre de motivation de chaque personne
- CV de chaque personne
- Attestation de notes de chaque personne

* Veuillez prendre note que ces informations n'ont qu'une valeur indicative, basée sur les expériences des années passées. NB : Cette fiche d'information est basée sur celle de l'Université de Fribourg (<http://www.unifr.ch/webnews/content/4/attach/8293.pdf>).

- Langues (préférence de former une équipe francophone ou anglophone ? L'équipe peut choisir la langue)
- Vos coordonnées et éventuellement les noms des autres candidat·e·s avec lesquelles vous souhaitez travailler en équipe

Les candidat·e·s doivent être immatriculé·e auprès de la FDCA de l'UNIL et doivent avoir obtenu le Bachelor au moment où la sélection commence. Il est indispensable que les participant·e·s possèdent des connaissances approfondies en droit international humanitaire et, notamment qu'ils aient suivi un cours de droit international humanitaire ou qu'ils le suivent parallèlement à la préparation du Concours.

Nous procédons à la sélection de l'équipe, respectivement des candidat·e·s retenus. Habituellement, cette sélection se termine au mois de septembre.

Sélection des équipes par le Concours

Dès fin septembre, le processus de sélection par le Concours commence. L'équipe reçoit 2-3 questions à résoudre (petits cas pratiques). L'équipe a environ deux semaines de préparation. Pendant la phase de sélection, l'équipe se retrouve avec une assistante diplômée de la professeure Schmid une demi-journée environ par semaine. Le temps à investir pour la rédaction des réponses est de surcroît de 1-2 jours par semaine pour chaque participant·e. Le résultat de la sélection est en principe communiqué aux équipes fin novembre/début décembre.

Préparation au Concours

Si l'équipe est sélectionnée pour le Concours, la phase de préparation de ce dernier commence. Lors de celle-ci, l'équipe a une réunion avec l'assistante pendant une demi-journée environ toutes les deux semaines. Lors de ces réunions, les candidat·e·s résolvent des cas pratiques et les discutent avec l'assistante. Il faut compter également 1-2 jours par semaine de préparation pour chaque réunion. Le Concours a normalement lieu pendant une semaine en mars ou avril.

L'investissement en temps

Comme vous pouvez le constater, le Concours demande un grand investissement en temps pour chaque membre de l'équipe. Cela vous obligera en règle générale à :

- Investir beaucoup de temps pendant le semestre d'automne et, par conséquent, réduire le nombre d'examens auxquels vous vous présentez en janvier.
- Renoncer à partir en vacances pendant le processus de sélection du Concours (sept-début décembre) et ne pas partir plus d'une semaine pendant la préparation au Concours.

En outre, la participation au Concours Jean-Pictet contraint les candidats qui n'ont pas encore suivi de cours de droit international humanitaire à acquérir les connaissances nécessaires. Des bonnes connaissances en droit international public et dans le domaine des droits humains sont également très importantes.

Contact :

Prenez contact avec l'assistant·e diplômé·e de la professeure Evelyne Schmid qui est en charge de l'encadrement de « l'équipe Pictet ». Vous trouvez le nom indiqué ici :

<https://www.unil.ch/dip/home/menuinst/enseignement/evelyne-schmid/concours-jean-pictet.html>